

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA		
Compte rendu de la réunion du 21 septembre 2023		
Lieu : visioconférence	Heure : 9h30	Compte rendu approuvé le 7 décembre 2023

Documents préparatoires transmis préalablement sur la plate-forme Osmose :

- Demande de dérogation « espèces protégées » : Confortement des berges de la Bléone 5RN895) - Aiglun (04) ;
- Dossier relatif au plan de gestion Lac du Broc (06) ;
- Dossier relatif au plan de gestion du parc photovoltaïque Andon (06) ;
- Dossier relatif plan gestion Vallon St Roman (06) ;
- Dossier relatif au plan de gestion « Petite Cabasse » à Miramas (13).

Documents présentés/diffusés en séance :

- Diaporamas relatifs à chacun des points de l'ordre du jour.

Pièces jointes au présent compte-rendu :

- Avis 2023-12 : DEROGATION – Projet de confortement des berges de la Bléone (RN 85), commune d'Aiglun (04) ;
- Avis 2023-13 : RESERVE NATURELLE - Travaux en RNN Plaine des Maures - coupes forestières ASL Suberaie varoise ;
- Avis 2023-14 : ESPACES - Mesure compensatoire – Lac du Broc (SMIAGE, 06) ;
- Avis 2023-15 : ESPACES - Mesure compensatoire - Parcelles compensatoires à Andon (06) ;
- Avis 2023-16 : ESPACES - Mesure compensatoire - Vallon-Saint-Roman à Roquebrune-Cap-Martin (06) ;
- Avis 2023-17 : ESPACES - Mesure compensatoire - Petite cabasse (Miramas, 13) ;
- Avis 2023-18 : ESPECES – Autosaisine sur la Vipère d'Orsini au Mont Serein.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Pour avis :

- Validation du compte-rendu et avis de la séance précédente ;
- Projet de confortement des berges de la Bléone (RN 85), commune d'Aiglun (04) ;
- Demande d'autorisation spéciale de travaux forestiers dans la RNN Plaine des Maures ;
- Plan de gestion du lac du Broc (06) ;
- Plan de gestion des parcelles compensatoires à Andon (06) ;
- Plan de gestion du Vallon-Saint-Roman à Roquebrune-Cap-Martin (06) ;
- Plan de gestion de la Petite Cabasse à Miramas (13) ;
- Auto-saisine du CSRPN : situation de la Vipère d'Orsini au Mont-Serein.

Pour information :

- Actualités régionales et nationales ;
- Élaboration de la stratégie régionale biodiversité, par la Région.

PERSONNES PRÉSENTES

Membres titulaires du CSRPN :

- Présent(e)s : 18 présents le matin, 16 présents l'après midi ;
- Excusé(e)s : 7 ;
- Mandats : 7.

Quorum atteint.

Expert(e)s associé(e)s du CSRPN :

- Présents : 0.

Représentant(e)s de l'État et de la Région :

- État : 2 (hors intervenants) ;
- Région : 1.

Rapporteurs / invité(e)s :

- 0 personne.

1. Vie du conseil

1.1. Validation du compte rendu de la séance précédente et des avis

Le CSRPN valide le compte rendu de la dernière séance du CSRPN du 25 mai 2023.

1.2. Représentations du conseil dans des instances externes

Les membres font notamment état de leur participation aux réunions suivantes :

- Gilles Cheylan a participé au conseil scientifique de l'éolien en mer flottant le 19 juin, au cours duquel les protocoles concernant les fermes dans le Golfe du Lion ont été abordés, puis à une visite, le 30 juin, des installations à terre pour la mise à l'eau des éoliennes Provence Grand Large et du radar de surveillance des espèces sur la plage de port Saint Louis du Rhône.
- Il a aussi participé à une réunion sur le DOCOB des garrigues de Lançon le 20 juin, et à une réunion de contribution à la Stratégie Nationale Biodiversité à la demande du CNPN, avec Thierry Gauquelin,
- réunion de travail sur l'actualisation des ZNIEFF marines : Denise Bellan a représenté le CSRPN,
- Conseil scientifique et d'éthique du Parc régional de Camargue le 4 septembre : Denise Bellan et Patrick Grillas ont représenté le CSRPN,
- COPIL du DOCOB Camargue le 20/09 : Patrick Grillas a représenté le CSRPN.

1.3. Travaux nationaux

La DREAL fait état des travaux de révision des listes d'espèces protégées initiés par le ministère chargé de l'écologie. Le MNHN en assure le volet scientifique.

Pour la flore, l'actualisation nationale se ferait en 2025 : le CSRPN pourrait être amené à contribuer en 2024. Katia Diadema précise qu'un groupe de travail flore/ fonge s'est réuni et que les lignes directrices pour la révision des listes sont en cours de consultation des CBN, qui ne semblent pas unanimes sur les propositions. Les travaux se baseraient sur la vulnérabilité des espèces, conduisant en PACA au déclassement de certaines espèces. Une prochaine réunion est prévue en novembre.

D'autres points sont soulevés : la révision concerne-t-elle les espèces marines ? Il n'y a pas de liste d'espèces protégées faune en région : ne faudrait-il pas adapter au niveau local les listes nationales ?

La DREAL fera remonter les quelques remarques au ministère, et le sujet sera de nouveau abordé lors du prochain CSRPN.

Projet de loi relatif à l'industrie verte :

Deux articles intéressent plus particulièrement le champ de compétence du CSRPN :

- art. 7 : il est prévu que la portée des sites de compensation par l'offre soit élargie (compensation, y compris carbone, restauration, renaturation), dans l'objectif de faciliter le développement des sites concernés.

Les membres s'interrogent sur l'existence d'une étude sur le modèle économique de ces sites, car il y a aujourd'hui très peu de sites de compensation. Les coûts de la compensation sont aujourd'hui minorés par rapport à la réalité. Un nouveau site de compensation est en réflexion dans le Var.

- art. 9/10 : l'intérêt public majeur serait acquis pour certains types de projets industriels, à condition qu'ils figurent sur une liste validée par décret (« projet d'intérêt national majeur pour la transition écologique ou la souveraineté nationale ») ou qu'il fasse l'objet d'une déclaration d'intérêt général.

1.4. Organisation des groupes de travail (GT)

Une prochaine réunion sur les ZNIEFF mer est prévue le 9 octobre.

La prochaine réunion du GT « espèces et habitats » aura lieu le 7 novembre à 9h30, en visioconférence.

Il est rappelé aux membres l'intérêt de participer aux GT, notamment celui relatif aux « Espèces et Habitats », de façon à mobiliser toutes les expertises disponibles pour préparer les projets d'avis du CSRPN.

Une prochaine réunion d'un GT connaissance est prévue le 21 novembre à 9h30, en visioconférence (données sensibles, révision des listes d'espèces).

La prochaine réunion du CSRPN est prévue le 7 décembre, en visioconférence.

2. Demande de dérogation « espèces protégées » : Projet de confortement de berges de la Bléone (RN 85, Aiglun - 04)

Le dossier est rapporté en séance après examen en groupe de travail « espèces et habitats » le 24 août 2023.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN voté en séance sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2023-12 : DEROGATION – Projet de confortement des berges de la Bléone (RN 85, Aiglun 04).**

3. Demande d'autorisation spéciale de travaux forestiers dans la RNN de la plaine des Maures

Le dossier est rapporté en séance par la DREAL.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN voté en séance sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2023-13 : RESERVE NATURELLE - Travaux en RNN Plaine des Maures - coupes forestières ASL Suberaie varoiseL**

4. Demande d'avis sur un plan de gestion d'une zone de compensation : Plan de gestion du lac du Broc (SMIAGE)

Le dossier est rapporté en séance après examen en groupe de travail « espèces et habitats » le 24 août 2023.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN voté en séance sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2023-14 : ESPACES - Mesure compensatoire – Lac du Broc (SMIAGE, 06).**

5. Demande d'avis sur un plan de gestion d'une zone de compensation : Plan de gestion de parcelles compensatoires à Andon (06)

Le dossier est rapporté en séance après examen en groupe de travail « espèces et habitats » le 24 août 2023.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN voté en séance sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2023-15 : ESPACES - Mesure compensatoire - Parcelles compensatoires à Andon (06).**

6. Demande d'avis sur un plan de gestion d'une zone de compensation : Vallon-Saint-Roman à Roquebrune-Cap-Martin (06)

Le dossier est rapporté en séance après examen en groupe de travail « espèces et habitats » le 24 août 2023.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN voté en séance sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2023-16 : ESPACES - Mesure compensatoire - Vallon-Saint-Roman à Roquebrune-Cap-Martin (06)**.

7. Demande d'avis sur un plan de gestion d'une zone de compensation : Petite Cabasse (Miramas, 13)

Le dossier est rapporté en séance après examen en groupe de travail « espèces et habitats » le 24 août 2023.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN voté en séance sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2023-17 : ESPACES - Mesure compensatoire - Petite cabasse (Miramas, 13)**.

8. Autosaisine du CSRPN : situation de la Vipère d'Orsini au Mont Serein (84)

Le CSRPN s'est auto-saisi pour avis sur la situation de la Vipère d'Orsini sur le Mont Serein (84).

Le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN voté en séance sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2023-18 : ESPECES – Autosaisine sur la Vipère d'Orsini au Mont Serein**.

9. Stratégie régionale biodiversité

La Région présente l'état d'avancement des travaux d'élaboration de la Stratégie régionale biodiversité. Le CSRPN est sollicité pour avis sur les éléments transmis. Quelques remarques et échanges ont lieu en réunion.

Les membres sont invités à faire part de leurs remarques par écrit d'ici le 25 septembre à Thierry Taton, copie à la DREAL. Ces remarques seront synthétisées pour le 15 octobre au plus tard dans un projet d'avis qui sera discuté lors d'une prochaine réunion, le 20 octobre, en visioconférence. Le projet d'avis éventuellement modifié sera ensuite soumis au vote des membres par voie électronique. L'avis final pourra ainsi être rendu à la Région début novembre.

Clôture de la séance

Le président remercie les membres de leur participation et clôture la séance.

La prochaine réunion est prévue le 7 décembre 2023.

Le président lève la séance à 15h30.

Secrétaire de séance : DREAL PACA

Président du CSRPN :



Patrick Grillas